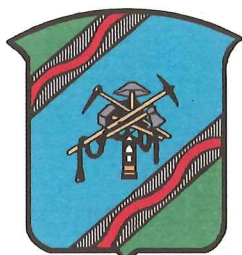


VILLE DE NŒUX LES MINES



Nos Réf. : SM/AR/AP
Affaire suivie par M. Alain Remy

Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal

Le 16 juin 2020

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera Salle des Fêtes de la Mairie, le **LUNDI 22 JUIN 2020 à 18 h 30**.

Compte tenu des mesures sanitaires nécessaires dans le cadre de la gestion du virus Covid-19, la séance se tiendra à la salle des fêtes attenante à la mairie. Les mesures de distanciation physique seront mises en œuvre ainsi qu'un protocole d'entretien approfondi tout au long de la séance, et nous demanderons à chacun de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

- Le port du masque individuel est recommandé ainsi que le lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique à l'entrée de la salle et l'utilisation d'un stylo personnel ;

Durant la période d'urgence sanitaire (actuellement en vigueur jusqu'au 10 juillet 2020), et afin de limiter les risques de contagion, la présence du public sera limitée. Au cours de cette même période, chaque membre du Conseil Municipal pourra être porteur de deux procurations jointes en annexe.

ORDRE DU JOUR

- 1) Création des Commission Municipales Permanentes, et élection des membres,
- 2) Election des délégués au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
- 3) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres,
- 4) Election des délégués au SIVOM du Béthunois,
- 5) Election des délégués au SIVOM de la Gohelle,
- 6) Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- 7) Création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- 8) Création de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
- 9) Election des délégués aux Projets d'Initiative Citoyenne (PIC),
- 10) Election des représentants pour le Collège Anatole France et le Lycée Polyvalent d'Artois,
- 11) Election d'un délégué au Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de l'Energie,
- 12) Indemnités de fonction du Maire : fixation à un montant inférieur au barème.

.../...

- 13) Régime indemnitaire des élus,
- 14) Attributions exercées par délégation du Conseil Municipal,
- 15) Création d'un Comité Technique Unique entre la Commune de Noeux les Mines et le CCAS de Noeux les Mines,
- 16) Détermination du nombre de délégués au Comité Technique,
- 17) Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun entre la Ville de Noeux les Mines et le CCAS,
- 18) Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (nombre de représentants du personnel institution du paritarisme, recueil de l'avis des représentants de la collectivité).
- 19) Compte de gestion 2019, Budget Principal et budgets annexes,
- 20) Compte administratif 2019, Budget Principal et budgets annexes,
- 21) Affectation des résultats 2019, Budget Principal et budgets annexes,
- 22) Délibération budgétaire 2020,
- 23) Budget Primitif 2020, Budget Principal et budgets annexes,
- 24) Vote du taux des Taxes Locales,
- 25) Rapport sur l'affectation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2019,
- 26) Modification du règlement interne de la Commande Publique,
- 27) Souscription d'un emprunt pour des travaux d'investissement sur le budget Bâtiments Industriels,
- 28) Admission en non-valeur : Budget Principal,
- 29) Exonération des loyers au profit de la Société Isastyl et du Secours Populaire Français,
- 30) Garantie d'Emprunt au profit de la Société Anonyme d'HLM Maisons&Cités : contrat de prêt n° 106445,
- 31) Garantie d'Emprunt au profit de la Société Anonyme d'HLM Maisons&Cités : contrat de prêt n° 106812,
- 32) Acceptation de la subvention du Département du Pas de Calais dans le cadre du projet Agora Forum,
- 33) Convention avec le Département du Pas de Calais : locaux situés au 339, rue Nationale,
- 34) Convention d'utilisation du tractopelle,
- 35) Marché de prestations d'assistance à l'exploitation des Marchés Publics d'approvisionnement,
- 36) Principe de vente d'un terrain non bâti, situé Rue Sadi Carnot et repris au cadastre sous les références section AB n° 367,
- 37) Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France, sur la gestion de la commune, concernant les exercices 2014 et suivants,
- 38) Attribution de subvention : « Amicale du Personnel Communal de la Ville de Noeux les Mines », dans le cadre de la cotisation au CNAS, exercice 2020,
- 39) Avis du Conseil Municipal sur la cession d'un logement locatif, situé au 38 rue Bugeaud à Noeux les Mines, propriété de la SA d'HLM Maisons&Cité Soginorpa,

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Serge MARCELLAK.